Envoyé en préfecture le 28/11/2025
Reçu en préfecture le 28/11/2025
Publié le
ID : 056-215601295-20251125-07112025-DE

COMMUNE DE MENEAC
MAIRIE
10 RUE DE LA REPUBLIQUE
56490 MENEAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 19
Présents : 13
Votants : 16

Date de convocation :

18/11/2025

Le **25 Novembre 2025**, le conseil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur PICHARD, Maire.

Présents : Mme MOREUL, Mme RECOURSE, Mme CONOIR, Mme MAINGUY, Mme RISSEL, Mr LIMOUX, Mr CHAUMORCEL, Mr RIO, Mr ECHELARD, Mr GUEHENNEUX, Mr GAUTIER, Mr BARRE, conseillers municipaux.

Absents excusés : Mme SELLIN a donné pouvoir à Mr PICHARD, Mr DINEL a donné pouvoir à Mme MOREUL, Mr RONXIN a donné pouvoir à Mr LIMOUX, Mme TERRAT s'est excusée mais n'a pas donné pouvoir

Absents : Mme DORE et Mme DECUYPERE

Secrétaire de séance : Mme MAINGUY Magali

Objet de la délibération :

07/11/2025 : Ecole Sainte Anne (Loudéac – classe ULIS) : demande de subvention

Mr PICHARD donne lecture du courrier reçu par l'école Sainte Anne de Loudéac demandant l'octroi d'une participation financière aux frais de fonctionnement de la classe ULIS qui accueille un enfant de Ménéac.

Considérant que la municipalité reverse une participation financière à hauteur de 564,40 € / élève de primaire dans le cadre du contrat d'association,

Mr Le Maire propose d'attribuer la même somme à l'école Saint Anne de Loudéac

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- ✓ **Décide d'accorder** une participation financière à hauteur de 564,40 €

VOTE :
Pour :16/ Contre :0/ Abstention :0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le : 28/11/2025

Et publication ou notification du : 28/11/2025

Le Maire

Mr PICHARD Michel